

Saint-Denis, le 11 mars 2020



Table ronde Agenda Social du 5 mars 2020

À la suite de la table ronde du 5 mars 2020, la Direction a rédigé un relevé de décisions. Nous vous en donnons ci-dessous une synthèse et les éléments qui concernent le périmètre des Directions Techniques.

Les grands principes :

- Traitement de l'impact de la politique industrielle sur le volet social,
- Définir un calendrier des négociations primordiales
- Continuer la pause sur les réorganisations,
- Augmenter le niveau de recrutement pour passer à un ratio de 4 embauches pour 5 départs,
- Améliorer les services en gare et à bord des trains,
- Réinternaliser,
- Mieux maîtriser le numérique,
- Améliorer la politique territoriale et donner plus de visibilité aux agents sur leur avenir,
- Négocier le socle social commun aux 5 SA,
- Favoriser la mobilité inter SA,
- Etablir le projet d'entreprise du groupe SNCF.

➔ Pour le périmètre des Directions Techniques, nous sommes tout particulièrement concernés par la réinternalisation et le numérique.

Ci-dessous, l'extrait du relevé de décisions sur ces deux points :

+ La politique d'externalisation :

« Dès 2020, le Groupe engagera une démarche de réinternalisation selon les principes suivants :

- **SNCF Réseau** : le choix des axes de réinternalisation devra répondre à des objectifs d'efficacité (sécurité, qualité, coûts) et de maîtrise des compétences.

○ **Les premiers métiers concernés seront la signalisation électrique, les métiers de la voie** (savoir-faire clefs de maintenance préventive sur le remplacement de rails et la maintenance des appareils de voie), le domaine caténaire, le domaine des télécoms (ARTES).

○ Cette démarche devra s'accompagner d'actions ciblées de recrutements et de formations métiers, dans le cadre d'un programme d'action pluriannuel : 500 emplois sont visés sur les trois exercices 2020-2023. »

+ Métiers de l'informatique et du numérique :

Le numérique est au cœur de nos enjeux. Il fait partie des socles industriels de notre Groupe. Afin d'assurer une meilleure maîtrise de nos savoir-faire et projets, le Groupe engage une réduction progressive du recours à la sous-traitance autour des axes suivants :

- Maîtrise de notre socle technologique et réduction des « ACE » par le recrutement en externe de 60 profils qualifiés, ingénieurs informatiques et formation interne de 30 agents supplémentaires sur la période 2020-2022,
- Création d'une filière interne de développement applicatif afin de diminuer la sous-traitance des CDS (ex du site de Charleville Mézières) : formation de salariés de qualifications C/D/E au métier de développement applicatif. Le potentiel pourrait être de 200 à 300 agents sur les 5 années à venir. »

Les élus UNSA-Ferroviaire du CSE DT seront donc en attente de détail sur ces annonces. Nous vous tiendrons informés dans nos prochains Flashes.

Le relevé de décision est disponible sur simple demande à l'adresse csedt@unsa-ferroviaire.org.

